

► Informations générales

Cours	
Sigle et titre	PSY 7413Q
Titre long	Évaluation neuropsychologique enfant/adolescent
Nombre de crédits	3.0
Trimestre et année	Automne 2020
Horaire et local	Horaire : les mercredis de 13h00 à 16h00, du 2 septembre au 23 décembre 2020 Local : 3111 (campus Laval)
Mode de formation	En présentiel
Description courte (selon l'annuaire UdeM)	La démarche neuropsychologique en milieu clinique pédiatrique. Administration, correction, interprétation des tests, rédaction du rapport selon les principes d'organisation cérébrale fonctionnelle. Analyse de syndromes typiques, enfance/adolescence.
Cours préalable	PSY 7426 – Syndromes neuropsychologiques de l'enfant
Site StudiUM	Accessible à tous les étudiant(e)s inscrit(e)s au cours avec votre code d'accès et votre mot de passe/UNIP

Enseignant(e)	
Nom et titre	Olivier Paquin, D.Ps. Neuropsychologue
Coordonnées	olivier.paquin.2@umontreal.ca
Disponibilités	Sur rendez-vous seulement Journées de présence à l'UdeM (campus Laval) ou par Zoom : les mardis et mercredis

Auxiliaire d'enseignement	
Nom	Marie Chantal Ferland Candidate au doctorat en psychologie – Recherche et intervention (Ph.D. R/I) – Option neuropsychologie clinique
Coordonnées	marie.chantal.ferland@umontreal.ca
Disponibilités	À déterminer

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Acquérir des connaissances approfondies sur les différentes étapes d'une démarche typique d'évaluation en neuropsychologie pédiatrique. Connaître le rôle du neuropsychologue spécialisé en enfance/adolescence dans les différents milieux où il pourrait être amené à travailler (hospitalier, scolaire, communautaire, privé, etc.). Se familiariser avec l'administration et l'interprétation des principaux tests neuropsychologiques utilisés auprès d'une clientèle enfant/adolescent. Introduire les habiletés cliniques relatives au choix des tests, au déroulement d'une évaluation, à la cotation des épreuves, à la rédaction du rapport et à la formulation des recommandations. Sensibiliser l'aspirant(e) neuropsychologue aux compétences cliniques à développer et aux attitudes à adopter pour favoriser l'installation d'un climat de confiance auprès de cette clientèle. Lier les connaissances théoriques acquises en cours de formation (p. ex. modèles des fonctions cognitives, troubles cognitifs découlant des neuropsychopathologies) aux compétences pratiques qui caractérisent le travail du neuropsychologue clinicien. Aiguiser le jugement clinique de l'étudiant(e) en transposant concrètement les notions du cours à des vignettes cliniques s'inspirant de cas réels vus en neuropsychologie. Se préparer au stage d'évaluation neuropsychologique enfant/adolescent à la clinique universitaire.

Objectifs d'apprentissage

- 1) Se familiariser avec l'ensemble des étapes d'une démarche d'évaluation en neuropsychologie, de l'anamnèse à la remise des résultats en passant par la rédaction du rapport, et ce, en tenant compte des caractéristiques propres au milieu dans lequel on pratique ;
- 2) Connaître les fondements cliniques et les détails techniques des principaux tests utilisés en neuropsychologie auprès d'une clientèle enfant/adolescent ;
- 3) Sélectionner judicieusement les tests neuropsychologiques et les outils complémentaires pour mener une évaluation neuropsychologique visant à répondre au motif de consultation ;
- 4) Administrer rigoureusement les tests neuropsychologiques existants pour une clientèle enfant/adolescent ;
- 5) Interpréter avec justesse et nuance les résultats d'une évaluation neuropsychologique, en tenant compte des propriétés psychométriques des instruments et des limites propres au contexte d'évaluation ;
- 6) Analyser avec finesse divers profils neuropsychologiques (à l'aide de vignettes cliniques) en faisant des liens pertinents entre les données recueillies en évaluation et les fonctions cognitives auxquelles elles peuvent se relier, de manière à en tirer des impressions cliniques et des conclusions diagnostiques ;
- 7) Formuler des recommandations personnalisées susceptibles d'être appliquées dans le contexte de vie du/de la client(e) et de sa famille ;
- 8) Être en mesure de vulgariser ses connaissances acquises sur les fonctions cognitives, de manière à les rendre accessibles à la clientèle desservie, en se souciant de donner des exemples qui s'insèrent réalistement dans le quotidien de la personne ;
- 9) Approfondir ses connaissances sur le fonctionnement cognitif de l'enfant et de l'adolescent en développement, de même que sur les particularités cliniques des neuropsychopathologies les plus souvent rencontrées avec cette clientèle ;
- 10) Se sensibiliser aux meilleures pratiques relevant de l'évaluation neuropsychologique chez l'enfant et l'adolescent.

► Calendrier des séances

Séances et dates	Contenus	Activités cliniques	Lectures (Lussier et al., 2017)
Cours 1 : 2 septembre	Survol du plan de cours Introduction à la pratique clinique de la neuropsych. pédiatrique		Chapitre 1 : 1.1 à 1.4 1.12 à 1.14
Cours 2 : 9 septembre	L'entrevue d'accueil et la démarche d'évaluation	Visionnement d'une entrevue d'accueil	Chapitre 1 : 1.5 à 1.8
Cours 3 : 16 septembre	Le rapport et le bilan	Visionnement d'une entrevue bilan Confirmation de la date de l'examen clinique	Chapitre 1 : 1.9 et 1.10
Cours 4 : 23 septembre	L'évaluation des fonctions intellectuelles	Vignette clinique : cas #1	Chapitre 2 : 2.1 et 2.3
Cours 5 : 30 septembre	L'évaluation des fonctions attentionnelles	Vignette clinique : cas #2	Chapitre 4 : 4.1 à 4.3 Chapitre 5 : 5.7; Chapitre 7 : 7.2
Cours 6 : 7 octobre	L'évaluation des fonctions exécutives et mnésiques		Chapitre 5 : 5.5 et 5.6
Cours 7 : 14 octobre	<i>Atelier de démonstration de tests neuropsychologiques – partie 1</i>		
21 octobre	Semaine d'études		
Cours 8 : 28 octobre	L'évaluation des apprentissages scolaires (français écrit + mathématiques)	Vignette clinique : cas #3	Chapitre 4 : 4.4 à 4.6 Chapitres 3 et 6
Cours 9 : 4 novembre	L'évaluation des fonctions visuo-perceptives, visuo-spatiales, visuoconstructives et de la motricité fine	Vignette clinique : cas #4 Assignation de la vignette pour le travail pratique	Chapitre 5 : 5.2 et 5.3
Cours 10 : 11 novembre	Les troubles du spectre de l'autisme et la déficience intellectuelle	Conférencière invitée (à confirmer)	Chapitre 2 : 2.2 Chapitre 5 : 5.4
Cours 11 : 18 novembre	<i>Atelier de démonstration de tests neuropsychologiques – partie 2</i>		
Cours 12 : 25 novembre	La neuropsychologie en milieu scolaire	Conférencière : Marianne Arseneault, Ph.D. Remise du travail pratique	Chapitre 1 : 1.11
Cours 13 : 2 décembre	À confirmer	Conférencier invité (à confirmer)	
Cours 14-15-16 : 9-16-23 déc.	Examen clinique		

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Évaluations

Moyens	Pondérations	Dates	Critères d'évaluation
Travail pratique <u>individuel</u> Rédaction d'un rapport neuropsychologique partiel	70%	Remise du travail sur StudiUM : 25 novembre 2020 (rapport de 6 pages + protocoles corrigés + feuille synthèse)	Disponibles sur StudiUM au début de la session
Examen clinique <u>individuel</u> Simulation d'un contexte d'évaluation	30%	9, 16 ou 23 décembre 2020 (durée approximative de 25-30 minutes par étudiant, sur rendez-vous fixé en début de session)	Disponibles sur StudiUM au début de la session

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen	Une entente pourrait être conclue avec le <i>Département de psychologie</i> et l'enseignant si l'absence est justifiée par l'un des motifs suivants (une copie originale de la preuve devra être fournie) : 1) ennui médical majeur et imprévisible (incluant des symptômes de la COVID-19), 2) décès d'un proche ou 3) obligation de se présenter en cour de justice (p. ex. « subpoena »).
Dépôt des travaux	Par voie électronique (StudiUM) en version Word (pour faciliter la correction en mode « révision »)
Matériel autorisé	Les outils de base du neuropsychologue (voir sous l'onglet <i>Ressources</i> , vis-à-vis <i>Équipement</i>) Aucune note de cours ou transcription de consignes ne sera permise.
Qualité de la langue	Impeccable dans tous les travaux. L' utilisation du logiciel de correction <i>Antidote</i> est fortement encouragée.

Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription 2020-09-17

Date limite d'abandon 2020-11-06

Évaluation de l'enseignement Date à confirmer

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours	Il est strictement interdit d'enregistrer (audio) ou de filmer (vidéo) le cours étant donné 1) la responsabilité de l'enseignant de protéger le contenu des tests neuropsychologiques et 2) l' obligation déontologique de respecter la confidentialité en ce qui concerne le visionnement d'extraits de séances.
Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents	Les appareils technologiques doivent uniquement être utilisés pour suivre le cours et optimiser la prise de notes. L' utilisation des outils de clavardage et des médias sociaux est interdite durant les cours . Les téléphones cellulaires doivent être préférablement éteints, ou du moins en mode « vibration » (volume très faible) pour éviter tout dérangement à proximité.

► Ressources

Ressources obligatoires

Ouvrage recommandé	Lussier, F, Chevrier, E., & Gascon, L. (2017). <i>Neuropsychologie de l'enfant et de l'adolescent : Troubles développementaux et de l'apprentissage</i> , 3 ^e édition. Paris : Dunod.
Équipement	Chronomètre silencieux, planchette à pince (clipboard), règle (30 cm), rapporteur d'angle , surligneurs (rose, jaune, vert, bleu)

Ressources complémentaires

Documents	Des fichiers seront ajoutés tout au long de la session sur StudiUM.
Sites Internet	Association québécoise des neuropsychologues : https://aqnp.ca/
Ouvrages de référence	<p>Anderson, V., Northam, E., & Wrennall, J. (2019). <i>Developmental Neuropsychology : A Clinical Approach (2nd Ed.)</i>. New York, NY : Routledge.</p> <p>American Psychiatric Association. (2013). <i>Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders (5th Ed.)</i>. Washington, DC : Author.</p> <p>Baron, I. S. (2018). <i>Neuropsychological evaluation of the child : Domains, Methods, & Case Studies</i>. New York, NY : Oxford University Press.</p> <p>Donders, J. (2016). <i>Neuropsychological Report Writing</i>. New York, NY : Guilford Press.</p> <p>Habib, M. (2018). <i>La constellation des dys : Bases neurologiques de l'apprentissage et de ses troubles (2^e éd.)</i>. Belgique : De Boeck Supérieur.</p> <p>Lezak, M. D., Howieson, D. B., Bigler, E. D., & Tranel, D. (2012). <i>Neuropsychological assessment (5th ed.)</i>. New York, NY : Oxford University Press.</p> <p>Mazeau, M., & Pouhet, A. (2014). <i>Neuropsychologie et troubles des apprentissages chez l'enfant : Du développement typique aux « dys » (2^e éd.)</i>. Paris : Elsevier Masson.</p> <p>Majerus, S., Poncelet, M., Van der Linden, M., Jambaqué, I., & Mottron, L. (2020). <i>Traité de neuropsychologie de l'enfant (2^e éd.)</i>. Paris : De Boeck Supérieur</p> <p>Morrison, J., & Flegel, K. (2016). <i>Interviewing Children and adolescents : Skills and Strategies for Effective DSM-5 Diagnosis</i>. New York, NY : The Guilford Press.</p> <p>Pennington, B. F., McGrath, L. M., & Peterson, R. L. (2019). <i>Diagnosing Learning Disorders : From Science to Practice (3rd Ed.)</i>. New York, NY : The Guilford Press.</p> <p>Postal, K., & Armstrong, K. (2013). <i>Feedback That Sticks: The Art of Communicating Neuropsychological Assessment Results</i>. New York, NY : Oxford University Press.</p> <p>Sherman, E. M. S., Tan, J. EE, & Hrabok, M. (2020). <i>A Compendium of Neuropsychological Tests : Fundamentals of Neuropsychological Assessment and Test Reviews for Clinical Practice (4th Ed.)</i>. New York, NY : Oxford University Press.</p>

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources – styles et logiciels (guide)	http://www.bib.umontreal.ca/LGB/
Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM	http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm

Soutien aux étudiants en situation de handicap

<http://bsesh.umontreal.ca/>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude

<http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html>

Site Intégrité

<http://integrite.umontreal.ca/>

Harcèlement

À l'Université de Montréal, le harcèlement de tout type est proscrié. Si vous sentez que vous êtes victime d'une quelconque forme de harcèlement, plusieurs ressources s'offrent à vous.

Bureau d'intervention en matière de harcèlement

www.harcelement.umontreal.ca

► Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Cette règle ne s'applique pas aux cours de cycles supérieurs.

Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.